

Contribution relative à l'avenir de l'enseignement professionnel

* * * *

La lettre de Xavier DARCOS, ministre de l'Education Nationale, aux recteurs en date du 29 octobre 2007 a marqué le début du processus de rénovation de la voie professionnelle voulue par l'Etat afin de promouvoir l'enseignement professionnel et d'atteindre les objectifs fixés par la loi FILLON d'avril 2005 (80% d'une génération au niveau du baccalauréat).

Le débat public qui s'est ouvert jusqu'à la signature du protocole de discussion du 18 décembre 2007 a permis au ministre d'exposer les motifs fondateurs de la mesure centrale de cette rénovation, « la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans » :

- ✓ **Mesure d'équité sociale** en proposant, comme pour la voie générale et technologique, un parcours en trois ans pour l'obtention du baccalauréat professionnel.
- ✓ **Elever le niveau de qualification** (niveau V à IV) des jeunes afin d'adapter la formation aux réalités des évolutions techniques et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle au regard d'une compétition mondiale du marché du travail.
- ✓ **Lutter contre les sorties** sans qualification du système scolaire.
- ✓ **Poursuivre les objectifs** de Lisbonne « Education et Formation 2010 ».

L'UNETP est favorable à la démarche technique entreprise par le ministère dans la mesure où celle-ci vise bien à la promotion des jeunes, en favorisant par tous les moyens et dispositifs imaginables, leur insertion sociale et professionnelle. La journée professionnelle du 14 janvier dernier a démontré la motivation des chefs d'établissements à saisir cette opportunité.

Nous tenons à rappeler avec force le credo fondateur de l'UNETP : « Refusant l'élitisme et osant croire que l'Ecole est utile pour tous, l'Union reconnaît avec fermeté, le caractère unique de chaque élève et l'accueil qui lui est fait, tel qu'il est, dans ses établissements. C'est ainsi que l'action collective prend du sens dans la recherche constante des capacités, des faiblesses et des potentialités propres de chaque élève. Oser la différence pour refuser la standardisation des élèves et des individus demeure une conviction profonde. **Nous oeuvrons pour faire émerger le projet professionnel du jeune en cohérence avec ses aspirations personnelles.** L'enseignement technologique et professionnel ambitionne une formation globale du jeune allant de l'éducation à la formation, visant une entrée dans le monde professionnel et une insertion sociale réussie. Il s'agit bien de former les hommes et les femmes, richesses indispensables au développement harmonieux de notre société. Cette préoccupation permanente de l'approche globale de la formation du jeune est visible dans les projets d'établissements où se trouvent déclinées valeurs humaines et orientations éducatives (responsabilité, autonomie, liberté, honnêteté, souci d'autrui, dimension collective, compétence et ouverture professionnelles) avec une attention particulière et des compétences uniques concernant l'accompagnement des jeunes en difficultés ». cf Chapitre 2.5 du Livre blanc de l'enseignement technique privé, avril 2007.

Si la rénovation de la voie professionnelle s'inscrit clairement dans cet esprit, l'Union soutiendra sans réserve les efforts déployés par le ministère pour promouvoir la voie professionnelle comme voie d'excellence.

La mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans est l'élément central de cette rénovation.

Sa réussite repose sur quatre résolutions constituant autant de chantiers à explorer :

1/ Refuser les sorties de formations sans diplôme.

Tout jeune entrant en formation au lycée professionnel doit achever nécessairement son parcours par un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou de niveau IV (BAC PRO 3 ou 4 ans).

Cet objectif peut être atteint progressivement par :

- **Une information sur les parcours** et les filières de formations plus explicite en collège, information partagée par des conseillers d'orientation, des professeurs de collèges et de lycées.
- **Un renforcement des liens** Collèges/Lycées Professionnels par la constitution de réseaux et par la signature de conventions permettant la multiplication des liens (conférences, réunions, échanges, stages, visites,...).
- **Une analyse du dossier scolaire** de l'élève en amont du lycée pour préciser les contours de la personnalité et des potentialités de chaque jeune.
- **Un contrat d'engagement du jeune** et de sa famille sur un parcours de formation et autour d'un projet de vie professionnelle à venir.
- **Un accueil plus personnalisé** pour tous les élèves issus de parcours spécifiques : 3°DP6, 3°SEGPA notamment.
- **L'ouverture de classes de 4° et 3°** en lycée professionnel pour tous les jeunes désireux de construire en amont une formation professionnelle consolidée. Refuser le principe actuel d'un accueil par défaut en lycée professionnel pour les collégiens qui ne peuvent réussir en enseignement général. Permettre de travailler en amont du baccalauréat professionnel pour une véritable éducation au choix.
- **Un développement de démarches** et d'organisations pédagogiques originales, en adaptant les rythmes scolaires aux besoins des élèves.
- **Une structure « tampon »** au sein du lycée professionnel pour accueillir provisoirement tout élève en questionnement et en phase de décrochage.
- **Une multiplication des passerelles** en cours de formation pour « réajuster » les parcours des jeunes.

2/ Favoriser la réussite au niveau IV.

De multiples raisons justifient une attention et un renforcement de la qualification des jeunes en formation au lycée professionnel : concurrence internationale sur le marché du travail, remplacement des générations du baby-boom, complexité des techniques, évolution rapide des technologies et des connaissances/compétences associées,...

Le premier levier pour passer à une culture généralisée d'accès au baccalauréat professionnel repose sur **la motivation des élèves** à renforcer, sur l'information auprès des familles à conforter et sur un dialogue de proximité avec le monde des entreprises.

La communication devient un atout indispensable dans cette perspective et elle peut s'envisager autour des points suivants :

- **Témoigner de l'expérience** nationale menée depuis 2001 sur le BAC PRO 3 ans.
- **S'appuyer sur les différents** dispositifs existants dans les lycées professionnels qui démontrent la réussite de parcours en trois ans : BEP 1 an, Parcours Adaptés,...
- **Rassurer les jeunes et leurs familles** en maintenant le parcours en 4 ans pour les élèves à maturité plus lente.
- **Donner une meilleure lisibilité** à l'offre de formation des niveaux V et IV pour favoriser le choix des filières par le jeune.
- **Sécuriser les parcours scolaires pour tous les jeunes** dans le champ professionnel choisi.

Ensuite il convient d'insister sur l'originalité de la formation en lycée professionnel qui repose d'abord sur **un accompagnement personnalisé et une logique du projet pour chaque jeune.**

C'est ainsi que doivent se multiplier :

- **Les passerelles** au sein de la voie professionnelle et entre voie professionnelle et voie technologique.
- **Les parcours individualisés** à partir d'un suivi personnalisé.

Enfin il pourrait être judicieux de consolider cette montée en puissance du niveau IV en pensant des dispositifs centrés sur la personne du jeune dans chaque lycée :

- Une cellule d'accompagnement et de suivi du jeune diplômé pour que celui-ci y trouve les conseils, les aides, les soutiens utiles pour son entrée dans sa vie d'adulte responsable (famille, société, emploi).
- Une cellule d'accueil consacrée à l'orientation positive et à la connaissance des parcours métiers.

3/ Promouvoir la réussite de tous les jeunes.

L'importance des flux sortants du système scolaire sans qualification (150 000 par an), notamment dans la voie professionnelle, impose une attention particulière à tous les profils de jeunes, à toutes les situations sociales et à toutes les expressions de difficultés scolaires. Il paraît souhaitable de mettre en place un dispositif d'information, de sensibilisation et d'accompagnement du jeune en lycée professionnel qui lui permette de franchir tous les obstacles d'une scolarité nouvelle.

A ce titre on pourrait s'appuyer sur :

- **La construction d'un projet personnel de formation.** La palette des moyens mis à disposition de l'élève pour comprendre le milieu de la formation professionnelle, explorer le monde de l'entreprise, préparer ses stages doit renforcer l'action de référents formation/métier qui pourraient être identifiés et reconnus au sein de chaque lycée.
- **La question du doublement de classe doit être réglée.** En première et terminale BAC PRO, la « modularisation » des enseignements permettra un parcours en 2 ou 3 ans en fonction de la maturité de l'élève. En seconde professionnelle le choix d'une filière spécifique dans le cadre d'un champ professionnel élargi (exemples : électrotechnique/énergie, comptabilité/tertiaire,...) sera progressivement construit tout au long de l'année avec un réajustement possible en fin d'année. Dans ce cadre il serait utile d'étudier la pertinence de deux périodes de formation en milieu professionnel sur l'année de seconde. Le doublement, sauf cas exceptionnel, ne peut s'envisager dans ce parcours vers l'acquisition du niveau IV.
- **La multiplication des modalités et pratiques pédagogiques.** La pédagogie du projet étant celle qui aboutit au meilleur résultat pour l'élève, il serait souhaitable de laisser une grande place à l'initiative pédagogique des équipes d'enseignants : adaptation des rythmes scolaires, objectifs par projet, dimension collective des activités de formations (travail en groupe).
- **La diversification des dispositifs de soutien et d'approfondissement :** tutorat, aide individualisée, remédiation, modules d'accompagnement du projet professionnel, modules « citoyen ». Le principe de consolidation permanente du parcours de l'élève prévaut dans cette dynamique d'ajustement pédagogique et doit s'inscrire dans les grilles horaires.
- **La mise en place d'une certification intermédiaire vers l'obtention du baccalauréat professionnel.** Véritable palier entre l'entrée en formation et la certification recherchée de niveau IV, cette certification doit renforcer la motivation de tous les élèves pour réduire fortement les sorties sans qualification et augmenter significativement la demande de compétences à l'horizon 2015.
- **L'évolution plus rapide de la carte des formations et son adaptabilité constante** au regard des perspectives d'emploi tout en proposant une offre de formation de proximité diversifiée, de niveaux V et IV. En effet, la mobilité est bien souvent un handicap pour les jeunes en enseignement professionnel car souvent associée à des contraintes financières insurmontables.

Pour assurer efficacement cette pédagogie du projet il est souhaitable qu'une partie de la DGH (au moins 10%) soit mise à la disposition du chef d'établissement et de son équipe pour adapter en permanence les moyens d'enseignement à la réalité des jeunes accueillis.

4/ Permettre l'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur.

Favoriser la généralisation du baccalauréat professionnel en trois ans et donc le nombre de diplômés de niveau IV pose évidemment la question de la poursuite des études vers l'enseignement supérieur, la structuration de l'offre de formations de niveau III et au-delà (licence professionnelle et master professionnel) en lycée professionnel et technologique.

Il paraît cohérent d'organiser l'appel de candidats issus du baccalauréat professionnel vers les filières STS, dans le cadre du LYCEE DES METIERS à partir des points d'attention suivants :

- **Développer l'information des bacheliers sur la poursuite d'études.** Il est logique de promouvoir prioritairement une montée des BACS PROS vers les STS partout où la continuité du cursus est possible. Dans la continuité de leur parcours en lycée professionnel le bachelier pourra trouver dans son lycée ou dans un lycée équivalent les conditions pédagogiques et psychologiques d'une optimisation de ses chances de réussite.
- **Préciser des modalités pédagogiques originales permettant d'améliorer la réussite en STS.** On peut envisager un renforcement des liens entre enseignants de bacs pros et de STS, parrainage des STS2, mini stage de découvertes, modules de renforcement en enseignement général en terminale bac pro pour lisser le passage du lycée à l'enseignement supérieur.

Il est difficilement concevable de toucher en profondeur au baccalauréat professionnel et de poursuivre une modernisation de cette voie de formation sans s'arrêter sur la formation et les modalités d'exercice du métier d'enseignant.

Un ensemble de mesures doit donner lieu à une réflexion entre les parties concernées pour adapter fondamentaux du métier d'enseignant et rénovation de la voie professionnelle :

- **Multiplier les stages en entreprises et les stages en responsabilité** pour les professeurs débutants. L'obligation des stages en entreprises devrait constituer une des conditions de l'entrée en formation.
- **Faire évoluer la formation continue** au rythme de la rénovation de la voie professionnelle. Une attention sera portée aux enseignants habitués depuis de nombreuses années à former les élèves de BEP.
- **La reconnaissance des PLP comme enseignants en STS** pour mieux accompagner les jeunes dont ils connaissent les principes de fonctionnement. Avec le souci d'élever leur niveau de compétences/connaissances, par la formation continue et par la VAE, pour ceux qui le désirent.
- **L'évolution du statut permettant à un enseignant** d'accueillir dans une classe un public mixte constitué de jeunes en formation initiale sous statut scolaire et en apprentissage.
- **La possibilité pour un enseignant de constituer** son temps de service aussi bien en formation initiale qu'en formation continue.
- **La reconnaissance d'un statut de consultant d'entreprise** pour les enseignants qui participeraient activement au développement de la formation professionnelle continue.

Pour conclure, en recentrant spécifiquement sur la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans, un travail de fond doit être mené autour des thèmes ci-dessous :

- **Sensibiliser** à la voie professionnelle les professeurs de collèges en plaçant les trois voies de formations (générale, technologique, professionnelle) sous le même angle positif.
- **Valoriser la voie professionnelle** en direction des collégiens et de leurs familles par le biais des 3°DP3 et 3°DP6, par le DIMA mais en ouvrant l'accès à ces classes selon le projet personnel du jeune.
- **Généraliser le BAC PRO 3 ans** en y associant les diplômes de niveau V à insertion professionnelle, voire en les créant.
- **Proposer des parcours 3 et 4 ans** dans tous les lycées et pour tous les baccalauréats professionnels en modularisant les enseignements, et en validant une certification intermédiaire (CAP ou BEP).
- **Multiplier les passerelles en lycée professionnel** et technologique pour adapter le parcours de l'élève en fonction de sa maturité, de ses objectifs.
- **Promouvoir la poursuite d'études** en STS pour tous les bacheliers professionnels qui en exprimeraient la volonté et accompagner leur parcours par des modules de renforcement.
- **Repenser l'ensemble du statut de l'enseignant** pour mieux prendre en compte la professionnalisation accrue exigée par le monde de l'entreprise.

* * * *